



# COMMISSION DES COUPES DU VAR

## Procès-Verbal N° 3

Réunion du : **Lundi 23 Octobre 2023**

Président : **M. Jean Paul RUIZ**

Présent : **M. André VITIELLO**

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## TIRAGE DES COUPES DU VAR SENIORS, U14, U15, U16, U17 & U19

**Ce tirage a été effectué au sein des locaux de l'IMPACT TV et diffusé en direct sur la chaîne à partir de 18h00.**

### COUPE DU VAR SENIORS

**A jouer le 19 Novembre 2023**

**Sur le terrain du club premier nommé**

GARDIA CLUB / BRIGNOLES

PLAN DE LA TOUR / FC CARNOULES

RAMATUELLE / SIX FOURS LE BRUSC

RC LA BAIE / FC PUGET

GAPEAU FC / LE PRADET

FC PONTCARRAL / LES ARCS

TOURVES / HYERES FC

FC LAVANDOU-BORMES / ST MAXIMIN

LA SEYNE FC / SC TOULON

OLLIIOULES / SC NANS

FA FREJUS / GONFARON

JS BERTHE / CARQUEIRANNE LA CRAU

ST MANDRIER / LA CADIERE

MAR VIVO / JS BEAUSSET

COGOLIN / ST ZACHARIE

LES VALLONS / LA LONDE ou ASPTT TOULON / LA LONDE



## District du Var de Football



### COUPE DU VAR U14

*A jouer le 12 NOVEMBRE 2023  
Sur le terrain du club premier nommé*

STE MAXIME / FREJUS-ST RAPHAEL  
PAYS DE FAYENCE / ESTEREL  
CUERS PIERREFEU / AS ST CYR  
BRGNOLES / LA VALETTE  
GARDIA CLUB / PIVOTTE SERINETTE  
T. CLARET MONTETY / HYERES FC  
CARQUEIRANNE LA CRAU ou SC TOULON / RACING FC TOULON  
ST MAXIMIN / MAR VIVO ou MAR VIVO / SIX FOURS LE BRUSC

### COUPE DU VAR U15

*A jouer le 12 NOVEMBRE 2023  
Sur le terrain du club premier nommé*

STE MAXIME / GARDIA CLUB  
HYERES FC / SC TOULON  
GAPEAU FC / LA VALETTE  
ST MANDRIER / COGOLIN  
BANDOL / USAM TOULON  
PAYS DE FAYENCE / FREJUS ST RAPHAEL  
CA CANNET / ST MAXIMIN  
LA CADIERE / ST TROPEZ-LA BAIE ou CARQUEIRANNE LA CRAU

### COUPE DU VAR U16

*A jouer le 12 NOVEMBRE 2023  
Sur le terrain du club premier nommé*

SANARY / ST MANDRIER  
STE MAXIME / RACING FC TOULON  
LORGUES / AS ST CYR  
SC DRAGUIGNAN / FC LE MUY  
ST TROPEZ-LA BAIE / SC NANS  
GARDIA CLUB / SC TOULON  
LE REVEST / FC GAPEAU ou HYERES FC / GAPEAU FC  
US VAL ISSOLE / FREJUS ST RAPHAEL ou ST MAXIMIN / US VAL ISSOLE

### COUPE DU VAR U17

*A jouer le 12 NOVEMBRE 2023  
Sur le terrain du club premier nommé*

T. PIVOTTE SERINETTE / SC DRAGUIGNAN  
LA CADIERE / FREJUS ST RAPHAEL  
ROCBARON / CUERS PIERREFEU  
PAYS DE FAYENCE / RACING FC TOULON  
CARQUEIRANNE LA CRAU / SC TOULON  
ST MANDRIER / BRIGNOLES  
FC PUGET / ST MAXIMIN  
LA VALETTE / GARDIA CLUB



District du Var de Football



**COUPE DU VAR U19**

**A jouer le 12 NOVEMBRE 2023**  
**Sur le terrain du club premier nommé**

PIVOTTE SERINETTE / ROQUEBRUNE  
SIX FOURS LE BRUSC / ASPTT TOULON  
FC SEYNOIS / SC VALOIS  
LA VALETTE / AS ESTEREL  
LORGUES / AS ST CYR  
CARQUEIRANNE LA CRAU / ST MANDRIER  
HYERES FC / SC NANS

**Exempts :**

SC DRAGUIGNAN – LES ARCS – ST ZACHARIE – ST MAXIMIN – RAMATUELLE – CUERS PIERREFEU – FC PUGET – JS  
BEAUSSET – US VAL ISSOLE

---

*Prochaine réunion  
sur convocation*

**Le Président : Jean Paul RUIZ**